



Reponse du procureur de la republique

Par **VEILLARDI**, le **08/04/2009 à 13:44**

Bonjour, rnj'ai porté plainte auprès du procureur de la république, et je n'ai toujours pas de nouvellesrncombien de temps faut il compter pour que l'affaire commence ou que j'ai des nouvellesrnmerci de votre réponse

Par **citoyenalpha**, le **10/04/2009 à 04:08**

Bonjour, rnrtout dépend du nombre de dossier à gérer par le Parquet et les forces de l'ordre saisis. rn rnVous serez informé de la suite donnée à votre affaire. rn rnRestant à votre disposition